CHAPITRE XLVIII

LE « COMBLAGE »

En parlant du passé de La Seyne, nous avons eu l'occasion de mentionner que la zone littorale située au nord de la commune, entre la ville et les coteaux de Brégaillon, était encore composée, il y a une centaine d'années, de terres vagues, marécageuses dans leur plus grande partie ; il en subsiste quelques lambeaux aujourd'hui.

Des artisans de la région y récoltaient la canne de Provence, la « Siagno » ou grande Masseti, et d'autres plantes aquatiques dont ils se servaient pour la confection d'objets de vannerie, corbeilles, paniers, sièges et autres articles de sparterie (« aufo »).

Des ruisseaux venant de l'ouest, bordés de haies de « Tamarix », la traversaient pour aller se jeter dans la baie de La Seyne.

Nous venons de voir qu'en 1882 l'État avait fait l'acquisition, par l'intermédiaire des Domaines, d'une vaste bande de ces terrains, la plus méridionale, pour y construire l'usine des câbles télégraphiques sous-marins et le port d'attache de ses navires.

Ce fut vers 1889, nous apprend un historien toulonnais, Mongin, qu'à la suite d'une mise aux enchères publiques par les Domaines du restant de la zone en question comprise entre la route de Toulon, l'établissement des câbles et le chemin de la gare de La Seyne, qu'un négociant toulonnais se rendit acquéreur de ce lais de mer [432].

Ce dernier dut s'engager à en effectuer le comblement sur toute sa longueur et à ouvrir sur les terres ainsi conquises, qui devenaient sa propriété, un boulevard d'une largeur de dix mètres. L'exécution de ces travaux contribua notablement à assainir ce coin du littoral seynois et à y développer nombre d'habitations existantes connues sous le nom de quartier Gabriel, à quelque distance du bord de mer. D'autre part, plusieurs lots de terrain furent vendus à des particuliers ou à des sociétés et, sur l'un d'eux, s'éleva bientôt un établissement métallurgique, suivi par de nouvelles constructions.

Cette importante transformation eut lieu sous la municipalité Saturnin Fabre. Pour les Seynois, elle est restée le « Comblage », nom qu'ils donnent à cet endroit maritime de leur terroir.

---

432. L. Mongin : *Toulon, sa rade, son port, son arsenal*. (Imp. A. Lions, Toulon, 1904).

Ajoutons que la zone de terres littorales, dont il s'agit ici, était au XIX^e^ siècle, une survivance des anciennes « régales » de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille.

Au-delà du promontoire de Brégaillon, couvert de villas et de grands arbres, et jusqu'à la porte principale de la Pyrotechnie maritime, qui marque la séparation des communes de Toulon et de La Seyne, se poursuivait autrefois la bande marécageuse du rivage du nord seynois qui a été acquise par l'État au XIX^e^ siècle pour y établir cet établissement militaire, limité à l'ouest par la route de Toulon et le domaine de La Goubran.

Venu si proche de ce dernier domaine, nous devons lui consacrer ici une rubrique puisque, de plus vaste étendue jadis, il s'étendait en bonne partie dans le territoire de la commune de La Seyne. En même temps, nous évoquerons le souvenir de l'illustre famille qui en fut propriétaire et dont les descendants en avaient hier encore la possession.

LE DOMAINE DE LA GOUBRAN
LA FAMILLE DES D'ESTIENNE D'ORVES
LE CHAMP DE COURSES (1898)

Les terres de La Goubran qui, au XVI^e^ siècle, appartenaient à un avocat au Parlement de Provence, Jacques Blégier, passèrent, au cours du siècle suivant, à un bourgeois de Six-Fours, Michel Martinenq, qui les revendit, quelques années plus tard, à André de Martiny, seigneur d'Orves, qui est une terre située au pied du versant nord du mont Caume.

Ce fut un Joseph-Honoré d'Estienne, conseiller au Parlement d'Aix, qui, par son mariage avec Agnès de Martiny d'Orves, fit entrer les propriétés de cette dame dans sa famille et fit construire la belle résidence connue sous le nom de château de La Goubran [433].

Les armes des d'Estienne d'Orves sont « de gueules à bande d'or accompagnée d'une branche de chêne et d'un besant de même ; au chef d'azur de trois étoiles d'or ».

Le domaine de La Goubran se prolongeait autrefois bien au nord de la voie ferrée actuelle Marseille-Nice et comprenait des dépendances et des terres sises au quartier Quiez, dans le terroir d'Ollioules.

Malheureusement, la résidence de La Goubran a cruellement souffert de la guerre, notamment des bombardements aériens de 1944 au cours desquels le château, sa chapelle et ses communs furent durement sinistrés ; elle a connu aussi bien des dégâts du fait de l'occupation militaire ennemie. Après la Libération, un camp de passage, pour les troupes des « Dominions », Canadiens, Australiens, Néo-Zélandais, etc., fut établi par les Britanniques sur les vastes terrains de l'hippodrome.

Le château de La Goubran a été restauré il y a quelques années et a subi des transformations intérieures ; cependant, grâce à l'action d'hommes de goût, il conservera ses lignes extérieures et sa noblesse de façade propre aux vieilles demeures provençales ainsi que les hauts platanes qui le précèdent au midi.

---

433. Un des plus beaux hôtels particuliers d'Aix-en-Provence appartint à la famille de ce personnage, celle des d'Estienne de Saint-Jean de la Salle.

Le domaine est resté, jusqu'à ces dernières années, dans la possession de la famille des d'Estienne d'Orves, famille depuis toujours fort estimée dans le pays. À toute une lignée de vaillants marins et de grands magistrats se rattache la belle et pure physionomie du résistant sans peur et sans reproche de la dernière guerre, fusillé par les Allemands, au Mont-Valérien avec le député Péri, en 1941 ; bien que le commandant d'Estienne ne soit pas né à La Goubran, il y passa de nombreux jours pendant sa jeunesse et ce lieu a gardé le souvenir du héros.

D'ailleurs, son nom a été donné à l'avenue conduisant à la gare de La Seyne, à partir du premier carrefour en venant de Toulon ; Honoré d'Estienne était au moment de l'armistice de 1940, officier de marine à bord du croiseur Duquesne, à Alexandrie (Egypte).

D'autres personnalités ont honoré cette grande et vieille famille de chez nous au cours des siècles ; citons-en quelques-unes :

— François d'Estienne, seigneur de Saint-Jean de la Salle, président à mortier au Parlement d'Aix ;
— André d'Estienne, conseiller du roi et trésorier général, marié avec la marquise de Forbin-Gardanne ;
— Thomas d'Estienne, conseiller au Parlement d'Aix, qui fit abolir, le 8 août 1649, le fameux édit dit « du Semestre » ;
— Louis de Martiny d'Orves, chef d'escadre, et Thomas d'Orves, qui eut l'honneur d'avoir sous ses ordres, lors de la campagne de l'Inde (1780), le grand Suffren ;
— Louis-Laurent-Joseph d'Estienne, seigneur de Saint-Jean de Trévaresse et d'Orves, décédé le 17 novembre 1802 ;
— Un d'Estienne d'Orves, capitaine de vaisseau qui commande le *Duc-d'Orléans*, de 74 canons, à la bataille du cap Sicié (22 février 1744) ;
— Bienvenu d'Estienne d'Orves, ingénieur, qui construisit des lignes de chemin de fer en Espagne, et Georges de Robillard, petit-fils de Louis d'Estienne, l'un des pionniers de l'aéronautique française [434].

L'hippodrome. — Ce fut aux alentours de l'année 1898, et sous l'impulsion des disciples du turf, seynois et toulonnais, que fut ouvert, dans les terres méridionales du château de La Goubran, le beau champ de courses de ce nom ; il est adossé, au midi, à la colline de Brégaillon où s'élevait jadis la chapelle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dont nous avons déjà parlé, et la fameuse batterie des « Sans-Culottes » de 1793, et confronte, de l'est et de l'ouest, les routes de Toulon et de la gare de La Seyne.

Cet hippodrome connut des jours fastes et de nombreux succès attirant les foules élégantes de la région toulonnaise et d'ailleurs ; le champ de courses de La Gotibran vécut sa plus belle époque entre 1900 et 1914, années où l'on voyait des

434. La nécropole de La Seyne contient un tombeau de la famille des d'Estienne de Saint-Jean d'Orves et des de Robillard-Cosnac, tombeau qui porte les armes de l'illustre famille (aigle bicéphale et 3 étoiles au chef), et qui est situé dans l'alignement des tombes des anciennes et dignes familles de la commune, le long du mur ouest du cimetière.

trains spéciaux venant de Toulon, Hyères, Sanary, Marseille, La Ciotat débarquer à la station toute proche de La Seyne les fervents du pesage et du noble sport.

Interrompues durant la guerre 1914-1918, les courses reprirent entre les deux conflits européens mais, après la dernière guerre 1939-1945, l'hippodrome connut moins de vitalité ; toutefois, depuis 1959, il s'efforce de revenir à la belle activité de jadis et un centre-école d'équitation redonne à la jeunesse l'amour du cheval [435].

Ajoutons qu'en 1898, La Seyne eut sa société hippique ; elle compta parmi ses fondateurs le père de notre estimé concitoyen, M. Martin, l'artisan en garnitures d'automobiles de l'avenue de Toulon, bien connu des Seynois.

PROJET DE VOIE FERRÉE DE LA SEYNE À LA GARE DE CETTE VILLE (1899)

Lors de sa séance du 10 avril 1899, tenue sous la présidence de M. François Bernard, maire, le Conseil municipal de notre ville examina un projet de chemin de fer, d'intérêt local, qui avait été établi en vue d'améliorer le transport des nombreux voyageurs qui, journellement, arrivaient en gare de La Seyne ou en partaient.

Comme ce projet présentait également un réel avantage pour les gens venant séjourner à la station hivernale de Tamaris, le Conseil émit un avis favorable à sa réalisation, avis destiné à accompagner le dossier de l'affaire à faire parvenir au préfet du Var.

Nous savons que cette petite ligne ne fut pas exécutée, probablement à cause de la dépense relativement grande qu'elle aurait exigée, et bien que son exploitation, à l'époque, se fût montrée suffisamment rentable étant donné que les habitants de La Seyne ne disposaient alors que du train pour leurs affaires, en quoi ils étaient d'ailleurs bien plus favorisés que leurs pères qui n'avaient pas connu le chemin de fer, moyen de transport rapide et commode pour les longues distances.

Il semble que la ligne projetée présentait un certain intérêt pour les Chantiers de la Méditerranée auxquels elle pouvait être utilement raccordée en vue du transport par fer des marchandises lourdes à eux destinées et qui s'effectuait alors par la route ; toutefois, cela exigeait la solution de la traversée de la ville ou l'établissement d'un pont tournant ou levis au-dessus de l'entrée du port.

Nous ignorons qu'elle fut la position de l'administration des Chantiers sur cet important projet. Quoi qu'il en soit, l'embranchement particulier reliant nos grandes usines à la gare de La Seyne ne sera réalisé que bien plus tard, vers la fin de la guerre 1914-1918, époque où cette voie ferrée et le pont-levis furent mis en service.

Il faut noter qu'en 1897, un projet de tramways électrique, devant relier la gare à la ligne routière Toulon - La Seyne, avait été étudié, mais le raccordement à la station du P.L.M. fut écarté. Quelques années plus tard, ce tramways fonctionnera jusqu'aux Sablettes (vers 1907).

---

435. L'existence de l'hippodrome de La Goubran semble toucher à sa fin en 1963. Nous croyons savoir, en effet, que son vaste terrain a été acquis par une société en vue d'une utilisation industrielle.

L'ÉCOLE DES FRÈRES MARISTES DU BOULEVARD DU 4-SEPTEMBRE
SON HISTOIRE
(1852-1903)

LES PRÉLIMINAIRES [436]

La première initiative en vue de la création d'un établissement scolaire, par des frères maristes, à La Seyne, remonte à M. l'abbé Deblieu, curé doyen en cette ville de 1834 à 1855.

Ce fut en 1846 que cet ecclésiastique pria le R.P. Epalle, mariste se trouvant à la maison des missionnaires de La Seyne, d'intercéder auprès du R.P. François, supérieur général des Petits Frères de Marie (frères maristes) pour obtenir des professeurs de cet institut pour une école à La Seyne.

On ne put, alors, donner suite à cette demande. Toutefois, six ans plus tard, M. Deblieu la renouvela ; cette requête, datée du 22 janvier 1852, fut appuyée à la fois par le Conseil municipal, M. Antoine-Léonard Barry étant maire, et par le R.P. Eymard, supérieur du collège des révérends pères maristes, qui venait d'être fondé en 1849. Elle fut exaucée.

Il faut noter que La Seyne avait déjà possédé, sous la Restauration, une école communale dirigée par des frères des Écoles chrétiennes.

L'Institut promit l'envoi de quatre frères ; il en fut remercié par une lettre chaleureuse de l'abbé Deblieu adressée au R.P. François et qui contenait les passages suivants :

« Que Dieu soit béni ! Après dix-huit ans d'attente, de désir et de démarches toujours inefficaces, voilà qu'il va nous être donné de pouvoir posséder, au milieu de nous, ces instituteurs si dignes et si propres à former les enfants pour Dieu, pour la religion et pour la société.

« Je viens, aujourd'hui, très cher et vénéré frère, vous prier d'agréer ma bien vive reconnaissance d'avoir préféré ma paroisse à bien d'autres qui avaient demandé la même faveur avant nous. Maintenant, je soupire après le jour heureux pour moi et pour mes chers paroissiens où il nous sera donné de voir, au milieu de nous, ces vrais et dignes auxiliaires des pasteurs catholiques. C'est à eux à nous aider efficacement à former l'esprit et le cœur de ces enfants, l'espérance de nos populations à venir ».

LA PREMIÈRE ÉCOLE PROCHE DE L'ÉGLISE
(novembre 1852 - 1878)

La municipalité en fonctions ayant accepté les conditions de fondation proposées par l'Institut, les frères Urbain (directeur), Nivard, Dubrice et Secondien vinrent occuper leur poste à La Seyne et ouvrir la nouvelle école au mois de novembre

436. Nous devons exprimer ici notre profonde gratitude à la maison mère des FF. Maristes de Saint-Genis-Laval (Rhône), qui nous a fourni une précieuse documentation historique pour notre travail sur l'École de La Seyne ; en particulier, au Révérend Frère Supérieur et au Frère J.-V. Mathieu, archiviste de cette Maison.

1852, dans un local assez vaste, attenant à l'église paroissiale et disposant d'un clos d'environ cinq mille mètres carrés, y compris l'emplacement de la maison.

Les débuts durent être satisfaisants car, dès le 14 décembre de la même année, M. Barry, maire de la commune, réclamait au R.P. supérieur général deux autres professeurs, dont un pour aider dans une classe trop nombreuse, l'autre pour diriger une classe dite « bourgeoise » ; cette classe, payante à raison de trois francs par mois, devait préparer de jeunes enfants destinés à entrer, plus tard, au Collège des pères maristes.

Mais la demande du maire ne put être entièrement satisfaite car un seul professeur, le frère Nicétas, fut envoyé à La Seyne, non pour aider dans la classe surchargée mais pour diriger une cinquième classe ; la quatrième dédoublée sans doute.

En cours de l'année suivante, à la date du 26 juin 1853, la première classe de notre école des frères comptait vingt-quatre élèves, la deuxième quarante-sept, la troisième cinquante-deux et les quatrième et cinquième cent quinze ; soit, au total, deux centre trente-huit élèves.

Au 20 juillet 1854, les six frères professeurs instruisaient et formaient trois cent neuf enfants répartis en cinq classes.

Précisons, avant de poursuivre, que l'École des frères maristes de La Seyne avait alors la qualité d'établissement officiel et communal d'enseignement et d'éducation ; il était gratuit.

Malheureusement, le frère Urbain qui le dirigea pendant quatre ans avec un zèle, un talent et un dévouement au-dessus de tout éloge, ruina sa santé dans un labeur écrasant ; il fallut le mettre au repos.

Le frère Onésiphore lui succéda. Il fut à la tête de l'école pendant douze ans, de l'année 1860 à l'année 1872.

Vers le milieu du second Empire, en février 1865, la communauté de La Seyne comptait treize frères maristes. Ajoutons que le nombre des classes était monté de six à huit, avec trois études surveillées et payantes ; celui des élèves était passé de trois cent soixante à cinq cent trente et un. Ce fut l'apogée de l'école.

Tout cela n'allait pas sans lui attirer certaines jalousies de la part de milieux non partisans de l'enseignement congréganiste ; malgré tout leur dévouement pour la jeunesse, les frères furent en butte à des tracasseries, même à des gestes hostiles. Ainsi, en 1865, une opposition locale alla même jusqu'à demander au préfet du Var la création d'une seconde école communale laïque, le renvoi d'une partie du personnel des frères, le partage de leur établissement et la gratuité absolue de toutes les classes.

Aussi, dans une lettre qu'il adressait, le 12 octobre 1865, au cher frère Jean-Baptiste, assistant, le directeur de La Seyne disait : « Voilà où nous en sommes ; c'est au moment où le choléra sévit dans nos murs que des hommes trouvent que les frères sont trop nombreux dans leur ville ».

Le préfet s'efforça, sans doute, d'arranger les choses et d'arbitrer le conflit. Quoi qu'il en soit, le 22 mai 1866, M. l'inspecteur primaire Giraud annonça au frère

directeur que le Conseil avait voté le traitement de cinq professeurs congréganistes à cause des trois cent douze élèves que comptait son école, et il l'engagea à présenter ces nouveaux maîtres à l'agrément préfectoral. Comme on le voit, l'autorité gardait son estime aux frères enseignants de La Seyne ; cette estime leur fut d'ailleurs confirmée dans l'éloge que fit de leur école M. Chabert, inspecteur d'Académie, dans une visite faite à l'établissement en 1867.

Sous la nouvelle municipalité Bernard Lacroix, qui avait succédé à celle de M. Esprit Martel, les frères furent encore en butte, néanmoins, à bien des suspicions, à des calomnies, voire à des persécutions. Mais ils se trouvaient consolés de ces misères, bien humaines, par des témoignages éloquents en leur faveur ; voici celui qu'ils reçurent, en 1867, de l'ingénieur en chef des Forges et Chantiers de la Méditerranée de notre ville :

« Le soussigné ingénieur en chef de la Compagnie des Forges et Chantiers de la Méditerranée, membre du Conseil général du Var, délégué cantonal pour l'instruction primaire, certifie que l'école communale dirigée par les Petits Frères de Marie est admirablement tenue sous tous les rapports, les frères dirigeant les classes étant très capables.

« Il y règne une bonne discipline, beaucoup d'ordre et d'application ; chacun d'eux m'a toujours paru bien pénétré de ses devoirs.

« Les élèves, en général propres et convenables, paraissent parfaitement attachés à leurs professeurs. Les progrès des études sont sensibles et réguliers. Un de ces élèves vient d'obtenir, cette année, un succès marqué au concours pour l'École des arts et métiers ; cet élève, qui professe la religion protestante ainsi que la famille, est néanmoins fortement attaché à ses maîtres et a puisé toute son instruction dans l'établissement. Ce dernier fait prouve hautement le mérite, le tact et l'impartialité que les frères mettent dans l'accomplissement de leurs pénibles devoirs et justifie l'estime, la considération et la confiance qu'ils ont acquises dans la localité ».

« La Seyne, le 11 septembre 1867, signé : Noël Verlaque ».

De 1865 à 1872, l'effectif des élèves des frères varia de deux cent soixante-quinze à trois cent douze gratuits, exception faite des cent vingt qui suivaient les études avant la suppression de ces dernières ; l'école demeurait toujours communale malgré les demandes qui étaient adressées, de divers côtés, aux supérieurs majeurs des frères maristes pour obtenir la création d'une école libre qui puisse se libérer de certaines tracasseries officielles.

Dans le cours de l'année 1872, le frère directeur Onésiphore quitta l'établissement seynois pour aller fonder l'importante maison d'enseignement de la Belle-de-Mai, à Marseille ; ce fut le frère Xénophon qui lui succéda.

Or, à cette époque, de grands changements avaient eu lieu en France, le régime impérial avait été renversé après la catastrophe de 1870, la République proclamée ; vers 1873-1874, une évolution politique se produisait à travers le pays, plus ou moins sensible selon les localités, les esprits se modifiaient.

À La Seyne, l'école des frères s'en ressentit et il y eut des difficultés avec la nouvelle municipalité, difficultés dont le frère Xénophon ne mesura pas peut-être toute

la gravité et qui furent, de plus, aggravées par des polémiques de journaux ; il y eut des explications pénibles qui, avec davantage de prudence, auraient pu sans doute être évitées.

Le fait est que, dans sa session de novembre 1873, le Conseil municipal de La Seyne vota, à l'unanimité, le renvoi des frères maristes à la suite d'une longue intervention débitée par un conseiller ; ce renvoi fut fixé au 1er janvier 1874. À ce moment-là, l'école laïque locale comptait cent soixante-dix élèves et celle des frères plus de trois cents.

Devant une telle situation, la direction de l'Institut se disposa à prescrire au personnel de La Seyne de quitter cette ville. Mais l'évêque du diocèse de Fréjus informé écrivit au supérieur Louis-Marie, le 16 novembre 1874, pour le dissuader de cette fermeture qui, disait le prélat, « serait désastreuse pour le présent et pour l'avenir » ; « gardez donc votre école communale gratuite là où elle est, disait l'évêque, et ouvrez une école libre payante dans le local qu'on vous offre pour l'excédent de vos élèves qui n'a pas une place suffisante dans la maison communale ».

Durant un temps, les choses restèrent en l'état.

Entre-temps, le frère Néophyte avait pris la direction de l'école où il avait encore trouvé sept professeurs. Il put en ajouter trois et il reprit les études, lesquelles eurent cent soixante-quinze élèves de son temps.

Le frère Zoël, qui lui succéda, fit encore augmenter l'effectif des professeurs de trois unités ; du coup, les études eurent de deux cents à deux cent vingt élèves et les classes du jour en comptèrent jusqu'à quatre cent trente-cinq. Cela durerait-il ?

Hélas ! ultérieurement, l'école des frères rencontra des obstacles et des difficultés encore plus grandes ; ils devinrent tels que le 1er juin 1878, les frères maristes se virent contraints d'abandonner l'école communale de La Seyne.

L'ÉCOLE DE LA RUE DE LA MISÉRICORDE
(rue d'Alsace actuelle) — 1878-1882

Les frères ne quittèrent cependant pas notre ville ; en septembre de cette même année 1878, qui avait vu leur départ de l'école communale, ils ouvrirent un établissement libre dans la rue de la Miséricorde. Cet établissement occupait les deux immeubles Aube et Coutelenq dont le loyer global annuel s'élevait à 1.050 francs (francs-or).

Cette école compta, dès 1879, un effectif de cent cinquante élèves qui payaient quatre, cinq, six ou sept francs, selon les classes, les études (qu'ils suivaient tous) étant comprises dans ces prix.

Elle avait eu, peu après son ouverture, c'est-à-dire en octobre 1878, des tracasseries de la municipalité régnante qui la fit même fermer temporairement, mais elle avait été rouverte aux premiers mois de 1879 sous la direction du frère Facile [437].

---

437. On regrette de trouver, comme adversaire des Frères un homme politique qui, par ailleurs, rendit de réels services à la commune ; une artère de notre ville porte son nom.

Au 3 juillet 1880, l'école libre accusa un fléchissement dans le nombre de ses élèves qui n'était plus que de cent trente-huit, tous suivant les études, dont huit non payants.

Les rétributions scolaires perçues produisaient de 6 à 7.000 francs par an sur lesquels la direction devait trouver les 1.200 francs de loyer et d'impôts, pourvoir à tous les besoins et à l'entretien des dix frères (économe, professeurs, etc.), payer les livres de prix de fin de session, etc.

L'établissement des frères fonctionnera dans la rue de la Miséricorde jusqu'en 1882.

L'ÉTABLISSEMENT DU BOULEVARD DU 4-SEPTEMBRE
(de septembre 1882 à nos jours)

Car, au mois de septembre de ladite année, le frère Marie-Urbain étant directeur, l'école libre quitta les locaux de cette rue pour aller s'installer dans un bel immeuble appartenant à la paroisse de La Seyne et qui fut loué aux frères par M. le curé Raymondis qui avait succédé, depuis juillet 1880, à M. Vian.

Située non loin du collège des révérends pères maristes et à six cents mètres environ de l'église paroissiale, la maison qui accueillait les frères était grande et spacieuse ; de construction récente, elle répondait parfaitement à une destination scolaire pour laquelle elle avait d'ailleurs été édifiée. De plus, elle se trouvait placée dans un des plus jolis quartiers de la ville, très sain, en bordure d'une nouvelle voie en cours de création qui deviendra une avenue charmante, bordée d'élégantes villas, à l'ouest de la cité ; depuis cette époque, cette avenue porte (après celui de boulevard Fleury) le nom de boulevard du 4-Septembre, appellation qui ne rappelle rien de vraiment glorieux de l'histoire de France.

La nouvelle école comprenait : trois belles classes, un parloir et un bel escalier au rez-de-chaussée ; une grande cuisine, le réfectoire, un laboratoire, une pièce de conférences, le dortoir, des chambres et des petits cabinets au premier étage. Une grande cour, close de murs, avec dépendances et préaux, était annexée au bâtiment principal mais, à ce moment-là, elle était dépourvue d'ombrage et ce n'est que plus tard qu'elle aura des acacias et des platanes ; il n'existait pas de jardin potager.

Par la suite, une grande classe, pour le cours supérieur, fut aménagée dans la partie orientale du premier étage.

En 1883, il y a cent trente-deux élèves, dont cent quinze aux études, mais l'effectif tend à baisser ; car, en 1886, il est descendu à cent quinze dont quatre-vingts aux études, et il fallut réduire les classes à trois. En regard, la même année voit l'école communale laïque comporter dix classes d'élèves.

Sous une deuxième direction du frère Zoël revenu à La Seyne, malgré les efforts de cet éducateur expérimenté, le nombre d'enfants et de jeunes gens fréquentant l'école libre tombe en 1887 à quatre-vingt-treize seulement avec, parmi eux, cinquante suivant les études.

Et la courbe était toujours en décroissance, ce qui inspira, en 1888, au nouveau frère directeur Florence, successeur du frère Zoël, la note mélancolique suivante :

« Si le nombre des élèves va à la baisse, il serait injuste d'en conclure que la direction est mauvaise et que les résultats sont trop médiocres dans les classes. Le mal tient à d'autres causes, notamment à ce que l'école est payante, à ce que la lutte est impossible entre ses trois classes payantes et les douze gratuites de l'école communale, d'ailleurs bien organisées ; à ce que la décadence du commerce a réduit la grande majorité des habitants à la gêne (sans doute une crise passagère dans la construction navale), etc. [438] ».

Il est évident que le fait de la gratuité scolaire entière acquise à l'école laïque jouait grandement dans une cité ouvrière ; il y avait aussi l'évolution politique et l'école officielle disposait de plus en plus de grands moyens.

En 1888, la municipalité était cependant relativement conservatrice elle avait à sa tête, depuis deux ans, M. Saturnin Fabre, républicain modéré, qui ne pouvait qu'être un arbitre en face de ses électeurs et un défenseur de son école communale.

Au cours des dix dernières années du XIX^e^ siècle, entre 1890 et 1900, l'effectif des élèves du boulevard du 4-Septembre témoigna d'un relatif redressement ; il oscillait autour de cent vingt unités, participants aux études surveillées compris. Il semble même avoir eu tendance à augmenter dans les premiers temps du XX^e^ siècle.

Mais, en ce début du nouveau siècle, d'inquiétants nuages montaient à l'horizon des écoles congréganistes qui devaient bientôt connaître des jours douloureux.

En effet, les lois de 1901 et 1902 les frappèrent lourdement par la dissolution de leurs communautés, en France, la fermeture de leurs établissements.

L'année 1903, de triste mémoire, vit le départ de La Seyne d'une partie des bons maîtres qui avaient consacré leur temps et leur peine à l'éducation de la jeunesse seynoise ; d'une partie, car plusieurs d'entre eux revêtirent l'habit civil pour rester dans leur pays et l'école, bien paroissial, fut elle-même sécularisée et réorganisée en tant qu'établissement scolaire libre reconnu par l'État.

Avant 1903, l'école des frères était dirigée par le frère Louis ; après cette date, elle fut sous la direction de M. Léopold Chauvet, ancien frère mariste.

Pour pouvoir fonctionner, elle reçut le concours de professeurs civils, instruits et dévoués ; tous, ex-religieux ou laïques, s'efforcèrent de lui maintenir sa réputation et de lui conserver la bonne moralité qui avait été sa règle.

Elle devint alors l'Institution Saint-Joseph.

Comme par le passé, elle continua à se recruter dans le milieu populaire et de petite bourgeoisie, préparant surtout les élèves aux Arts et Métiers, à l'industrie et à la Marine ; ses classiques, édités à Lyon, étaient excellents et réputés ; les maîtres, de solide formation pédagogique, étaient de bons éducateurs, veillant à la santé morale des enfants qui leur étaient confiés.

Jusqu'à la guerre de 1914, l'établissement maintint une activité assez grande et un effectif moyen relativement satisfaisant.

---

438. *Annales de l'ancienne École des Frères Maristes de La Seyne-sur-Mer* (archives de la Maison-mère des Frères Maristes de Saint-Genis-laval [Rhône]).

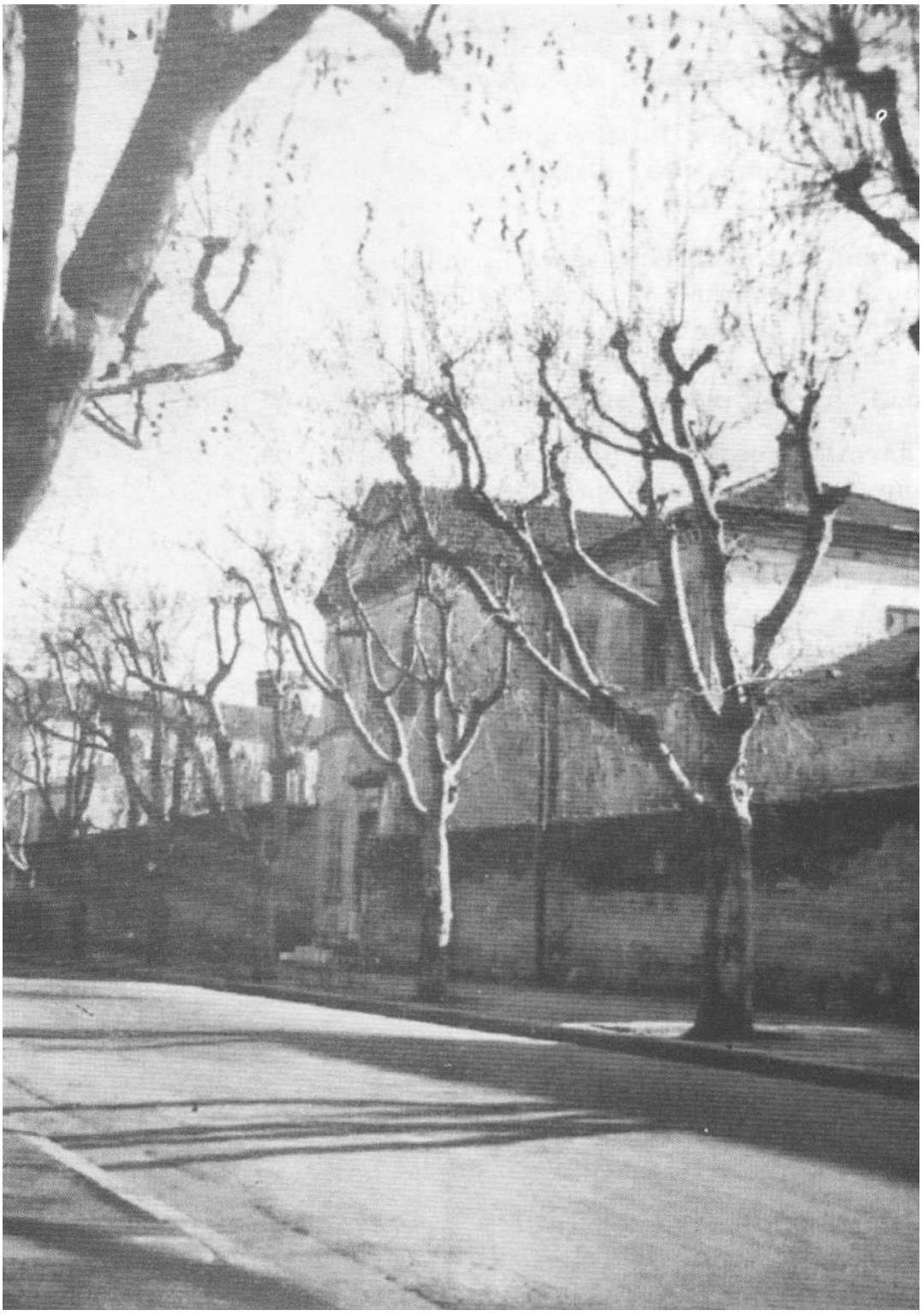

Ancienne École des Frères Maristes. - Cliché de l'auteur.

Après la fin des hostilités, les changements sociaux qui survinrent, l'augmentation de la cherté de la vie et d'autres causes rendirent plus difficiles les conditions d'existence de l'école libre du boulevard du 4-Septembre et ce ne fut que grâce aux dévouement, à l'abnégation des pédagogues chrétiens qui l'eurent en main que, durant plusieurs années encore, elle put subsister. Il nous faut citer ici les noms de ses derniers directeurs qui, courageusement attachés à un noble idéal, prolongèrent sa vie jusqu'aux années 1930 ; ce furent MM. Roux, Mathieu, Chambot, Dufour, Eugène Rivère et Meynier.

LA FIN

Vaincue par diverses difficultés, devenues insurmontables : insuffisance de ressources financières, impossibilité de trouver des professeurs compétents et sérieux, accroissement des charges, etc., l'ancienne école des frères maristes de La Seyne dut, un jour venu, fermer ses portes et abandonner une partie devenue trop ingrate. Ce qui fut, disons-le, regrettable car cet établissement contribua, pendant des années, à former des générations de bons citoyens, de probes travailleurs, d'excellents Français. Les Seynois qui, dans leurs jeunes ans, le fréquentèrent, en ont conservé le souvenir attendri et fidèle et aiment, ce qui est naturel, à évoquer un temps heureux.

Avant d'achever ces pages consacrées à son histoire, qu'il soit permis à un de ses anciens élèves d'évoquer la mémoire d'une belle figure, celle du frère Guillaume, qui y professa entre 1900 et 1903.

LE FRÈRE GUILLAUME DE L'INSTITUT DES FRÈRES MARISTES (1880-1949)

De son nom de famille Gaux-Puig Raphaël-Joseph,-Barthélemy, celui qui devait devenir le frère Guillaume naquit à Saint-Hippolyte, canton de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 17 avril 1880. Fils unique, à six ans, il perdit son père.

Après avoir passé par l'école des frères maristes de Banyuls-sur-Mer, il entra au noviciat de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), le 25 septembre 1894 et y prit l'habit religieux mariste le 2 février 1895.

Destiné en premier lieu à Maillane, pays de Mistral, il fut ensuite professeur au pensionnat de Bourg-de-Péage (Drôme) de 1896 à 1898, puis à Saint-Raphaël de 1898 à 1900, et vint exercer à La Seyne à la rentrée de cette dernière année. Il devait y demeurer jusqu'en 1903, année qui devait voir son départ de la France.

Ce fut, en effet, au début de 1903 que sa mère, alarmée par des rumeurs inquiétantes, vint le voir à La Seyne ; elle le trouva encore au milieu de ses élèves ce qui la rassura quelque peu.

« Tu sais, lui dit-elle, que le gouvernement se dispose à dissoudre les congrégations religieuses. Si, pour garder ta soutane, il te faut partir en exil, fût-ce aux antipodes de la France, vas-y mon enfant ! Au ciel, nous nous reverrons ». « Ces paroles furent pour moi », a confié un jour frère Guillaume, « un grand soulagement car, bien que disposé à partir pour le Mexique, je ne savais comment le dire à ma mère.

« Elle m'accompagna jusqu'à la frontière espagnole ; là, elle me répéta ce qu'elle m'avait dit antérieurement, m'embrassa une dernière fois et nous nous séparâmes pour ne plus nous revoir en ce monde. Tous les mois, ses lettres me parvenaient ; je priais tous les jours pour elle.

« J'avais la certitude que Notre-Seigneur ne se laisserait pas vaincre en générosité et que, par conséquent, il ne permettrait pas que ma mère manquât du nécessaire. Entre-temps, je la recommandais instamment à saint Joseph.

« Saint Joseph — ajoutait le frère Guillaume — exauça mes prières et m'accorda plus que je ne demandais, car ma mère eut le bonheur d'être assistée, jusqu'à son dernier soupir, par un vénérable curé ».

Le frère Guillaume était parti de Barcelone le 26 mars 1903 pour le Mexique. Dans ce pays, il fut d'abord titulaire d'une chaire de professeur à Zamora et à Mexico, puis il fut directeur à Tacubaya et à Léon. De là, il passa, toujours comme directeur, à El Callao où il fonda et dirigea, avec un grand succès, une importante « Schola cantorum », ensuite à l'Institution « Alonso de Ercilla », à Santiago du Chili.

Plus tard, il fut appelé à exercer des charges notables : visiteur de Lo Lillo (La Cisterna), au Chili, lieu où il s'était retiré tout en continuant à y remplir les fonctions de directeur et à s'occuper des comptes du district, des cours d'anglais et de chant.

Telle fut la carrière de cet homme de bien et de savoir qui, durant trop peu d'années, enseigna aux Seynois, dont nous fûmes, de l'école du boulevard du 4-Septembre. Il fut, dans toute la force du terme, un éducateur et un apôtre ; se caractérisant par un esprit profondément sérieux, une piété large et éclairée, une bonté et une délicatesse exquises.

Grand observateur de la règle, il était très attaché à son Institut. Toujours ponctuel et prêt à faire sa classe, le frère Guillaume n'aurait, pour rien au monde, consenti à la bâcler.

Ajoutons qu'il fut supérieur à partir de vingt-six ans et jusqu'à sa mort, qu'il le fut toujours selon le cœur de Dieu ; sobre de paroles, il était homme d'action, prêchant avant tout d'exemple. Serviteur de la jeunesse et de la foi, il honora son ordre, son idéal et son cher pays, la France, qu'il sut faire noblement aimer dans les contrées lointaines de l'Amérique centrale et méridionale. Nul doute que Dieu ait accordé la suprême récompense à un aussi bon serviteur [439].

Victime des temps, l'ancienne école des frères maristes, propriété de la paroisse de La Seyne qui abritait encore récemment diverses œuvres, dont le Secours catholique, ainsi que des logements de membres du clergé paroissial, a été vendue et

---

439. Le rédacteur de ces lignes revit, par la pensée, non sans émotion, un souvenir vieux de 60 ans ; celui des adieux que fit à ses chers élèves, au cours d'une halte sur le chemin du retour d'une promenade, au lieu dit « Le Pas-du-Loup », proche les Sablettes, le Frère Guillaume à la veille de son départ de La Seyne et de la France.

Le cher Frère, grand, brun, distingué (il n'avait alors que 23 ans) était profondément ému et nous serrait les mains avec effusion ; nous étions bien jeune, mais la scène est demeurée, à jamais, gravée dans notre mémoire.

démolie pour faire place à un immeuble nouveau qui doit être construit sur son emplacement (1963).

LE THÉÂTRE DE LA SEYNE

La seule trouvaille que nous ayons faite en ce qui concerne le domaine historique de la comédie en notre ville, consiste dans la vieille appellation d'une rue portant aujourd'hui le nom de Joseph-Rousset.

En effet, au XVIII[e] siècle, cette artère était baptisée « rue de la Comédie », ce qui nous laisse fortement à penser, en nous basant sur des exemples similaires existant en d'autres villes, à Toulon par exemple, qu'il existait alors, dans ladite rue, une local où des troupes devaient jouer un certain répertoire populaire ou quelques revues d'actualité. Evidemment, il s'agissait là d'une scène bien modeste.

Nous ignorons par qui, à La Seyne, elle pouvait être animée ou entretenue, mais nous savons, cependant, que dans la plupart des grandes villes provençales, l'entreprise des spectacles dépendait, avant 1789, d'une compagnie de citoyens actionnaires placée, elle-même, sous la haute autorité d'un personnage officiel. C'était le cas à Marseille en 1780 [440].

Qu'y jouait-on ? Généralement la tragédie, la comédie, le mime et aussi l'opéra ; on y exécutait des danses, des ballets, des féeries. Comme instruments, les orchestres disposaient de violons, de flûtes et de hautbois, de cors, d'alto et de basses. Toujours dans les centres importants, tout un personnel y était attaché : administrateurs, receveurs, ouvreuses, machinistes, garçons de salle, pompiers et gardes de la police.

Il y a lieu de remarquer que cette rue actuelle Joseph-Rousset, voisine méridionale de la rue Victor-Hugo prolongée, comprenait beaucoup de vastes locaux servant d'entrepôts pour le port de commerce de La Seyne, ce qui lui avait probablement fait abandonner son nom pour prendre celui de rue des Magasins au début du XIX[e] siècle ; il est donc vraisemblable que, anciennement, des amateurs de théâtre ont pu aménager, dans l'un des spacieux locaux qu'offrait cette rue, une salle pour le public.

Ce théâtre populaire, alimenté surtout par des amateurs et des artistes de passage, a dû disparaître dans la tourmente de la Révolution.

Au reste, dans le courant du siècle dernier, maints spectacles artistiques furent donnés dans des salles particulières de sociétés locales où l'on aimait à cultiver la musique, la scène et le chant. Pourtant, il nous faut arriver à la fin de ce XIX[e] siècle, c'est-à-dire en l'année 1891, pour saluer en notre ville l'apparition d'un véritable théâtre pour citadins [441].

---

440. D'après l'Almanach historique de la ville de Marseille pour 1781.

441. Le 22 août 1856, le préfet du Var autorise le sieur Simple, propriétaire, à ouvrir un théâtre à La Seyne.

L'ÉDEN-THÉÂTRE-CONCERT (1891)

Baptisé ainsi lors de sa fondation, cet établissement fut construit en 1891 sur la bordure méridionale de la place Noël-Verlaque, dite de « la Lune », par un Seynois, Louis Abran. À son achèvement, la solidité de l'édifice ainsi que ses diverses installations furent vérifiées par une commission composée de MM. Paul Page, architecte ; Lyon, conducteur des travaux communaux, et Hugues, entrepreneur de travaux publics.

L'ouverture de la salle eut lieu le 9 décembre 1891.

Voici la composition de la première troupe qui inaugura cette scène seynoise qui, pendant près de quarante années, devait voir tant d'acteurs et de spectateurs :

Administrateur et régisseur général : M. Audemard ;

Chef d'orchestre : M. Herné ;

M^mes^ Compan-Cortès, chanteuse légère de grand opéra ; Sophie Coulon, première chanteuse d'opérette ; Louise Lamarié, deuxième chanteuse d'opérette ; Combes-France, chanteuse d'opéra-comique et d'opérette ; Judith Goutan, chanteuse d'opéra-comique et d'opérette.

MM. Nellac, ténor trial d'opéra-comique et d'opérette ; Combes, baryton ; Compan, chanteur de genre, d'opérette ; Caray, trial, premier comique marqué ; Alberthein, jeune comique, genre Ouvrard.

En fait, l'Éden-Théâtre-Concert connut tous les genres de spectacles, depuis le grand opéra et le drame à belle mise en scène jusqu'à la pièce patriotique, à l'opérette et à la pastorale, en passant par la comédie et le vaudeville.

Dans ce théâtre il y eut, paraît-il, des séances d'un caractère épique entre le public bruyant et bon enfant du pourtour et des galeries et certains artistes qu'il discutait et ne voulait pas accepter ; il est vrai que les amateurs de « beau chant » étaient beaucoup plus exigeants que ceux d'aujourd'hui.

Par contre, on y assista à des soirées fort gaies au cours desquelles des chanteurs bénévoles de la localité interprétaient le grand répertoire.

Peu après sa fondation, lors des fêtes franco-russes de 1893, l'intérieur de « L'Éden » (titre raccourci que les Seynois donnaient à leur scène) abrita des banquets et des concerts patriotiques et, en décembre de cette même année 1893, une représentation de gala y fut donnée avec le concours d'une troupe de Toulon que son directeur, M. Simon Jalabert, avait mis à la disposition de la municipalité de La Seyne.

On joua *l'Étincelle*, de Pailleron, pièce à laquelle M^me^ Jalabert et son mari donnèrent une allure de Théâtre-Français ; ensuite vinrent, dans la même soirée, les *Noces de Jeannette* et le grand divertissement de *Faust* représenté par les dames du corps de ballet de Toulon. Ce fut, ce soir-là, une véritable apothéose des fêtes du centenaire de la reprise de Toulon en 1793.

L'Éden connut également le mime et le music-hall avec des troupes qui furent fréquemment concurrentes. On y applaudissait Mercadier, Fragson qui chantaient ces romances, toujours jolies, dont le souvenir déjà lointain éveille les jours de leur

jeunesse à nos concitoyens d'un certain âge. À leur tour, Polin, Dranem, Ouvrard vinrent y lancer leurs chansons de genre, style troupier, lesquelles déridaient les auditeurs les plus moroses. Enfin, on eut le Pierrot qui attendrissait les femmes sur le sort de la veuve, des fiancés et des orphelins tandis que le traître de mélodrame était copieusement accueilli par des bordées de coups de sifflet dépourvues de la moindre pitié [442].

Le répertoire était, en somme, assez éclectique. Ainsi, en avril 1899, l'Éden-Théâtre donna une belle représentation de *Rigoletto* sous la direction de M.M. Bérardy et Mourron ; un public sélect et nombreux y assistait. On y jouera plus tard le *Père Lebonnard*, de Jean Aicard, avec le grand tragédien Silvain.

Mais il arrivait parfois que le spectacle et les acteurs changeaient totalement de physionomie ; c'était lorsque le théâtre de la place de la Lune servait de cadre à une réunion politique. Il en résultait alors un drame digne de Corneille ou une comédie tirée de Molière quand la chose ne dégénérait pas en une pure bouffonnerie paraissant sortie du cirque.

Tout y passait : politique locale, départementale ou générale ; la passion du moment remplissait de ses houles les murs de la salle tandis que s'affrontaient candidats et partisans des consultations électorales.

On y agitait soit la « question des eaux », soit « l'affaire de l'assainissement » ; on y discutait de « l'entretien des chemins », de « l'augmentation des impôts » ou d'autres sujets épineux qui intéressaient particulièrement les citoyens.

Mais cela était affaire de saisons.

Entre-temps, il s'y produisait quelque brillante étoile qui ravissait d'aise le public seynois. Ce fut le cas en 1899, par exemple : un enfant du pays, Ansaldi, fort ténor au Grand-Théâtre de Lyon, le régala en venant y chanter *Guillaume Tell*, le « tombeau des chanteurs » disait-on.

Ansaldi, venant de Marseille, était venu se reposer durant quelques jours dans sa famille, à La Seyne (*Petit Var*, mars 1899).

LE DESTIN DE L'ÉDEN-THÉÂTRE

Des années plus sombres s'annonçaient : août 1914, la mobilisation, la guerre ; notre théâtre reçut un grand nombre de réservistes des régiments d'infanterie coloniale qui y furent rassemblés, habillés et équipés avant leur départ pour les armées. Nous vîmes la place Noël-Verlaque couverte de militaires en uniformes et de visages graves et résolus.

L'Éden connut ensuite plus de calme, mais comme pendant les hostilités on avait suspendu tout spectacle, il fut utilisé comme entrepôt de vins, du moins sa salle.

---

442. Parmi les amateurs qui se produisirent à l'Éden-Théâtre, citons M. Vinotti, figure locale bien connue, ancien antiquaire, décédé récemment ; de belle prestance et d'un réel talent scénique, M. Vinotti interpréta sur notre scène, dans sa jeunesse, un important rôle dans Don César de Bazan. D'autre part, qui n'a pas conservé le souvenir des mimes réputés, les frères Onofri.

Ce ne fut que plus tard qu'il reprit sa destination véritable ; toutefois, on changea son nom et on le baptisa « Comédia ». C'est au « Comédia » qu'un nouveau venu, le cinéma parlant, remplacera désormais, bien que partiellement, les représentations théâtrales d'antan car le Comédia conservera néanmoins un caractère de scène mixte et, à l'occasion, accueillera de grandes tournées de music-hall ou d'opérette.

Mais, hélas ! il était dit qu'il ne vivrait pas bien longtemps ; en 1944, les bombes l'écrasèrent et, seule, sa façade avec ses arcades resta tristement debout après le passage des avions. Après la guerre, ses ruines furent rasées et, sur le vaste emplacement de l'ancien Éden-Théâtre, furent édifiés des pavillons scolaires pour les enfants de la ville.

Non loin de lui, l'établissement de la rue de la Lune appelé « Les Variétés-Cinéma » connut le même sort en même temps que tout un îlot d'immeubles situés entre le port et la place Noël-Verlaque.

AUTRES SALLES DE SPECTACLES ET SOCIETES ARTISTIQUES
(fin du XIX^e^ siècle)

Ces contemporaines de l'Éden-Théâtre-Concert furent notamment la « Société artistique » qui eut son heure de notoriété et un rayonnement évident, le « Cercle des Jardiniers », la Philharmonique « La Seynoise », dont nous avons déjà donné l'historique, l'« Avenir seynois », des orphéons, le « Cercle de la Méditerranée » dont les membres appartenaient à la bourgeoisie du pays, etc.

D'autres salles ou groupements naîtront plus tard mais, comme ils appartiennent au XX^e^ siècle et sortent, par conséquent du cadre historique de notre histoire, nous n'en parlerons pas.